

Ressources naturelles – Exposé-sondage de l’IPSASB à venir

Extrait, Compte rendu de la réunion publique du 16 novembre 2023 fait par le Groupe de discussion sur la comptabilité dans le secteur public

L’IPSASB a publié le document de consultation [Ressources naturelles](#) dans le but d’élaborer des indications sur la comptabilisation, la mesure et la présentation des ressources naturelles, ainsi que sur les informations à fournir à leur sujet⁹.

Outre ce document de consultation, l’objet de la question soumise au Groupe est le [projet sur les ressources naturelles](#) de l’IPSASB et l’[exposé-sondage sur les ressources naturelles](#) qui est en cours d’élaboration. On a demandé aux membres du Groupe d’en parler. La discussion est considérée comme une table ronde canadienne sur le projet d’exposé-sondage de l’IPSASB. Au sujet du projet d’exposé-sondage, le Groupe formule les observations suivantes :

- il faut agir rapidement puisque les changements climatiques continuent d’avoir des conséquences pour les entités du secteur public. Le Groupe indique que bien qu’il appuie les travaux de l’IPSASB, les indications concernant l’information sur les ressources naturelles doivent être publiées dès que possible;
- la définition révisée des « ressources naturelles » proposée par l’IPSASB est une amélioration puisqu’elle englobe également des types de ressources naturelles qui sont détenues à des fins de conservation. Le Groupe appuie la définition révisée, qui permet la comptabilisation de ressources naturelles qui sont nées sans aide artificielle¹⁰. Grâce à cette définition, il serait possible de comptabiliser un plus large éventail de ressources naturelles et d’activités liées à leur préservation et à leur maintien;
- compte tenu des difficultés liées à la nécessité de déterminer si des ressources naturelles devraient être présentées dans les états financiers, le Groupe se demande s’il ne faudrait pas plutôt présenter cette information dans les rapports financiers à usage général. Selon lui, l’objectif premier devrait être de communiquer les informations nécessaires pour améliorer la prise de décisions;
- pour déterminer comment présenter des ressources naturelles, l’objectif absolu ne devrait pas être de leur attribuer une valeur monétaire. Le Groupe tient compte, dans sa réflexion, de la façon de gérer et de présenter les ressources naturelles de sorte que des décisions éclairées puissent être prises quant à

⁹ Le CCSP a mené une consultation auprès des Canadiennes et des Canadiens au cours de l’été 2022 afin de s’assurer que les questions et les points de vue propres au Canada étaient communiqués à l’IPSASB, et il a [répondu au document de consultation](#).

¹⁰ Le terme « d’origine naturelle » n’est pas expressément défini par le [TNFD](#) ni dans le [Cadre central du SCEE de l’ONU](#), mais son usage est conforme à son sens courant, c’est-à-dire qui est né sans aide artificielle, qui existe par nature sans aide artificielle, ou qui survient ou existe dans la nature et ne découle pas d’une intervention humaine.

l'état des ressources, aux risques, aux investissements et aux autres aspects à considérer en matière de gestion des ressources naturelles;

- la communication exhaustive de l'utilisation prévue des ressources naturelles devrait être envisagée. Le Groupe appuie la notion voulant qu'une valeur opérationnelle actuelle des ressources naturelles puisse être plus appropriée que d'autres bases de mesure, telles que la valeur de marché;
- d'autres aspects que la présentation des incidences financières des ressources naturelles doivent être pris en considération. Le Groupe souligne que les valeurs attribuées aux espaces verts et aux écosystèmes doivent être prises en compte pour que ces ressources naturelles soient maintenues et gérées adéquatement et que l'on fournisse des informations appropriées à leur sujet.

Le Groupe discute des difficultés liées à la [stratégie internationale](#) du CCSP dans l'attente de l'avancement du projet de l'IPSASB sur les [ressources naturelles](#). Il encourage le CCSP à envisager de prendre d'autres mesures afin de donner aux entités du secteur public des indications et des outils à ce sujet puisque les questions liées à la présentation des ressources naturelles sont grandement d'actualité. Les infrastructures vertes ont été mentionnées comme un champ d'intérêt à l'échelle canadienne. Il est essentiel de considérer ces infrastructures à la fois comme des ressources naturelles et comme un moyen d'atténuer les conséquences des changements climatiques. La comptabilisation d'infrastructures vertes telles que les forêts urbaines favoriserait leur financement, plutôt que le financement d'infrastructures grises comme les autoroutes.

Le Groupe conclut que cette discussion contribuera à la rédaction de la réponse du CCSP à l'exposé-sondage de l'IPSASB lorsque la version définitive de celui-ci sera publiée pour commentaires (probablement au deuxième trimestre de 2024).